

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

**Décision n° 20838 du 13 août 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ1822307S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 34218 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727069S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2018 :

Mercier Éric NIGEND : 140 735 NLS : 8 000 367

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2018 :

Collin Didier NIGEND : 132 811 NLS : 5 294 720

Brouillard Gianni NIGEND : 166 940 NLS : 8 023 012

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2018 :

Geraci Luigi NIGEND : 301 980 NLS : 8 101 828

Gabert Martial NIGEND : 174 222 NLS : 8 027 936

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 août 2018.

*Le général, commandant par suppléance
la région de gendarmerie des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*

A. SELLINI